

Rapport du MISE du 16 décembre 2010

Budgets 2011

Messieurs les présidents de la commune et du conseil général, messieurs les conseillers communaux, madame et messieurs de l'administration, collègues du conseil général, représentant de la presse et membres du public bon soir.

Budget 2011 nous apparaît comme bien équilibré.

Le budget accordé à l'ASOFY est de 310'000 francs, il est légèrement supérieur aux 299'500 francs de 2010. Celui-ci est attribué dans la rubrique « jeunesse » alors que l'ASOFY a aujourd'hui aussi le mandat de gestion d'animation des anciens avec Planète Séniors. La part attribuée à la jeunesse est par ce biais réduite. En 2008 L'ASOFY avait 1,4 poste répartis sur trois personnes. En 2010 l'occupation est passée à 1.8 postes, mais l'association doit également s'occuper de l'animation de Planète Séniors.

Malgré le fort investissement pour renouveler le terrain de sport, avec une pelouse synthétique, nous saluons le choix fait par le conseil communal de maintenir cette zone verte, riche en animations, au centre de la commune. Nous nous réjouissons de voir les évolutions futures de ce secteur.

Mais le MISE s'inquiète de l'augmentation des investissements prévus pour les 4 ans à venir. Ces derniers ne risquent-ils pas de préteriter les futurs investissements des SI ?

Le réseau des conduites d'eau est ancien et de nombreuses réparations et rénovations sont à réaliser. Les travaux réalisés durant l'année répondent aux urgences et monopolisent les effectifs, ce qui empêche de rénover le réseau selon une planification établie.

Saluons néanmoins les travaux de la route cantonale qui, après 2 ans d'attente, vont permettre de rénover les conduites de la route de Martigny.

Le MISE attend avec impatience les résultats de l'audite, actuellement en cours au sein des SI et espère que le nouveau chef des SI pourra donner une nouvelle impulsion à la problématique de notre réseau d'eau, sans remettre en cause le travail effectué jusqu'à présent.

Conscient de la difficulté d'obtenir des subventions pour l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux, la liste d'attente des projets susceptible d'être subventionnés est longue, le MISE peut comprendre le manque de motivation du conseil communal à développer des installations solaires sur les bâtiments communaux. Néanmoins nous sommes convaincue par les avantages apportés par l'énergie solaire et souhaitons que cette technologie soit favorisée sur la commune.

Le MISE souhaite favoriser l'installation de panneaux solaires thermiques sur toutes les nouvelles constructions privées et imposer de telles installations sur les bâtiments communaux. En temps voulu il s'agira d'apporter des modifications au règlement de construction.

Mais d'emblé, le MISE désire connaître les exigences, en matière d'énergies renouvelables, demandées dans le cahier des charges du concours de CO de Fully.

Merci pour votre attention

Vincent Günther

Postulat 59 : Pour un équilibrage des recettes

Au vu des investissements prévus sur notre commune, il serait incohérent de faire une compensation systématique lors de chaque augmentation de taxe.

Si l'on se base sur le budget prévu, dans le plan quadriennal, par le conseil communal en 2013, on constate que le degré d'autofinancement planifié n'attend pas le 100 %, celui-ci n'est que de 95%. Pour 2013 il manquerait déjà des rentrées fiscales. Nous pensons que les investissements prévus par la commune sont indispensables et qu'il bien faudra les financer sans augmenter la dette par habitant.

Pour ces raisons le MISE recommande de refuser ce postulat.